

Bruxelles, 25 septembre 2024

DÉCLARATION COMMUNE

Alors qu'il reste moins de 100 jours et qu'il n'existe pas d'outils de mise en œuvre clairs, les producteurs primaires européens et diverses industries demandent instamment un report de l'entrée en vigueur de l'EUDR.

Les organisations soussignées, qui représentent les producteurs primaires européens et diverses industries relevant du champ d'application de l'EUDR, soutiennent pleinement l'objectif d'éradication de la déforestation et de la dégradation des forêts. Nous reconnaissons l'importance des forêts mondiales dans la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la garantie de matières premières et de chaînes d'approvisionnement durables, ainsi que la responsabilité qui nous incombe de les préserver.

Néanmoins, à moins de 100 jours de l'entrée en vigueur des obligations pour les opérateurs, les commerçants et les autorités compétentes, nous sommes toujours confrontés à de graves incertitudes juridiques et commerciales.

Depuis des mois, les opérateurs et les négociants expriment leurs inquiétudes quant à la faisabilité pratique de l'EUDR et demandent à la Commission européenne et aux États membres de fournir les éclaircissements nécessaires tant sur les exigences générales du règlement que sur les questions spécifiques aux produits de base. Tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement ont besoin de cette clarté afin d'ajuster leurs pratiques en conformité avec l'EUDR, mais cet ajustement ne peut pas être réalisé à la dernière minute. Il est clair que le temps d'une préparation adéquate est venu depuis longtemps et que nos industries sont invitées à mettre en œuvre des obligations dans un délai plus court que ce qui a été demandé à tout autre secteur industriel confronté à une législation européenne comparable.

Il n'est plus temps de préparer correctement la mise en œuvre

Malgré nos efforts pour nous préparer à la mise en œuvre de l'EUDR et les avertissements répétés au cours de l'année écoulée, nous n'avons toujours pas reçu de réponses adéquates à nos appels à la clarté en vue d'une mise en œuvre pratique et harmonisée du règlement. Nos préoccupations sont restées sans réponse, qu'il s'agisse de la nécessité d'un système d'information de l'UE fonctionnel et convivial ou de la préparation de l'étalonnage des performances, en particulier pour les pays à faible risque. En outre, sept États membres n'ont toujours pas désigné d'autorité compétente pour la mise en œuvre nationale.

La situation actuelle montre clairement que la mise en œuvre de l'EUDR d'ici à la fin de 2024 est tout simplement irréalisable et qu'elle entraînerait l'élimination de nombreuses petites entreprises du marché et des pertes d'emplois dans les zones rurales. Dès à présent, les entreprises sont confrontées à des incertitudes paralysantes lorsqu'elles négocient des contrats pour l'année prochaine. On peut donc s'attendre à de graves perturbations du marché, qui porteraient gravement atteinte aux producteurs primaires européens et aux industries en aval. Cela menacerait la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, réduirait l'accès au marché des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des produits forestiers vitaux de l'UE, ainsi que les moyens de subsistance des zones rurales, et exacerberait les pressions inflationnistes sur les biens de consommation.

En bref, l'interruption de la mise en œuvre entraînerait un risque élevé de conséquences économiques négatives graves.

Il est essentiel que la Commission européenne et les États membres reconnaissent que le calendrier fixé n'est tout simplement pas réalisable. Par conséquent, nous demandons une action immédiate pour retarder l'entrée en vigueur de l'EUDR et que les outils de conformité nécessaires soient pleinement fournis avec suffisamment de temps pour se préparer de manière adéquate.

Une large demande pour repenser les aspects pratiques de la mise en œuvre de l'EUDR

En avril 2024, les ministres de l'agriculture de l'UE ont lancé un appel fort sur la nécessité urgente d'aborder la simplification et la charge administrative disproportionnée révélée dans le processus de mise en œuvre national¹. Cet appel a été soutenu par le Commissaire à l'agriculture qui a proposé non seulement d'envisager le report de la (des) date(s) d'application de l'EUDR, mais aussi d'examiner rapidement des mesures de simplification. Cet appel a également été soutenu par plusieurs députés européens.

Depuis lors, le besoin urgent de simplification est devenu encore plus évident à la suite des résultats des élections européennes et de l'objectif déclaré au plus haut niveau politique (dans l'UE et ses États membres) de réduire la bureaucratie de l'UE. Le 12 septembre 2024, dans une interview accordée au Financial Times², la directrice de l'OMC, Mme Ngozi Okonjo-Iweala, a appelé la Commission européenne à repenser fondamentalement le règlement européen sur les droits de l'homme. Par conséquent, une fois reportée, la mise en place des solutions nécessaires pour faire avancer la mise en œuvre de l'EUDR devrait être une priorité absolue, tout en maintenant l'objectif d'interdire les produits liés à la déforestation sur le marché de l'UE.

Bien que nous restions déterminés à collaborer à la recherche de solutions efficaces pour l'EUDR, **nous demandons instamment à la Commission européenne et aux États membres de reconnaître la gravité de nos préoccupations et de prendre une décision dès que possible pour retarder l'entrée en vigueur de la directive.**

Signataires :

ACE - The Alliance for Beverage Cartons and the Environment

CCB - Cepi ContainerBoard

CEI-Bois - Confédération européenne des industries du bois

CEPF - Confédération des propriétaires forestiers européens

Cepi - Confédération des industries papetières européennes

CITPA - Confédération internationale des transformateurs de papier et de carton en Europe

COCERAL - Association européenne du commerce des céréales, des oléagineux, du riz, des légumineuses, de l'huile d'olive, des huiles et des graisses, des aliments pour animaux et de l'agrofourmiture.

Copa-Cogeca - European Farmers and Agri-Cooperatives

ECMA - European Carton Makers Association

(Association européenne des fabricants de cartons)

EDANA - Industrie des non-tissés

EFIC - Confédération européenne des industries de

l'ameublement EMMA - European Magazine Media

Association

ENPA - Association européenne des éditeurs de

journaux ELO - Organisation européenne des

propriétaires fonciers

EOS - Organisation européenne de l'industrie de la

scierie EPF - Fédération européenne du panneau

ETTF - European Timber Trade Federation

(Fédération européenne du commerce du bois) ETS - European Tissue Symposium

(Symposium européen sur les tissus)

¹ <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/agrifish/2024/04/29/>

² <https://www.ft.com/content/74d7fb09-64a8-4fac-9200-d0c20fe4f4d2>

EUSTAFOR - Association européenne des forêts
d'État FEFAC - Fédération européenne des fabricants
d'aliments pour animaux
FEFCO - Fédération européenne des fabricants de carton ondulé FEP
- Fédération européenne du parquet FEP -
Fédération des éditeurs européens
FEFPEB - Fédération européenne des fabricants de palettes en bois et
d'emballages INTERGRAF - Fédération européenne de l'imprimerie et de la
communication numérique
NME - News Media Europe
PRO Carton - Association européenne des fabricants de cartons UECBV - Union
européenne du commerce du bétail et de la viande



Cepi ContainerBoard





Confédération européenne des industries de l'ameublement

européantissuesymposium

L'ASSOCIATION EUROPÉENNE TISSUE SPEC

tMF, egé?:g:g 'NT "R****



FM EUROPEAN
MAR ASSOCIATION



PRO CARTON



FE0EmTI08

ROREafI ?UBdSNERS

F 0 RATI08 DES#M
EOROP#ENS

R\$

NzWS MEDIA EUROPE



UECBV

Syndicat européen du bétail et de la viande